



N° 13

Groupe Avenir Service Public de l'Équipement

Organisme de recherches du SNPTAS CGT

Mémoire du syndicalisme 1944 - 2004

Hier

et



Aujourd'hui



Présentation de "Mémoire du syndicalisme"

Nous avions indiqué, en avant-propos au premier numéro de Gaspe " Le Gaspe organisera également un travail de recherche sur l'action syndicale à l'Equipement ".

Nous allons commencer ce travail et nous publierons des travaux sur ce domaine dans différents numéros du Gaspe. Nous étudierons la période de 1944 à 2004. Cela couvre une période de soixante ans. Au plan politique, notons : l'établissement laborieux de la IV^{ème} République ; sa chute ; la V^{ème} République. Après la période dite des "Trente Glorieuses", la crise de la société française perdure ; patronat et gouvernements tentent de liquider, à partir des années 80, les conditions d'exercice du rapport salarial (salaire direct et indirect) amorcées sous le Front populaire et développées après la seconde guerre mondiale.

Depuis La Libération, la France s'est profondément transformée : plus de 80 % des Français vivent en ville et la civilisation urbaine est hégémonique. Durant cette longue période, l'appareil d'Etat français a connu lui aussi de multiples évolutions - et donc le Ministère l' Equipement, qui en constitue un des segments. En 1944, avec la création du MRU (1), une nouvelle forme de maîtrise d'appareil d'Etat est mise en œuvre dans le domaine du cadre bâti ; en 1996, avec la création du Ministère de l'Equipement, l'Etat a pour vocation d'intervenir de manière forte et centralisée dans l'organisation de l'espace ; dans le même temps l'aménagement s'inscrit dans la politique gaulliste de construction de groupes monopolistes à base nationale capables de soutenir la concurrence internationale.

Aujourd'hui une nouvelle forme de réorganisation est en cours à l'Equipement : restructurer ce ministère selon la même orientation que les grands groupes. Il s'agit d'organiser un centre stratégique, avec ses correspondants locaux tandis que nombre d'activités de production ou de régie sont délocalisées à l'extérieur : par la décentralisation au niveau des collectivités locales, par la privatisation au niveau de l'entreprise, par l'établissement public dans une forme para-publique ou mixte. Ces évolutions s'inscrivent dans le processus de globalisation (2). D'autre part la construction européenne modifie l'exercice de la puissance publique en France.

Ces mouvements traduisent une rupture avec l'organisation étatique précédemment esquissée. Il bouscule l'ancienne culture d'entreprise, construite par les Ingénieurs des Ponts et Chaussées depuis les Lumières, hégémonique pour l'ensemble des catégories de personnel. Cette construction n'allait pas sans contradiction : la constitution d'un ministère compétent pour l'ensemble de l'organisation de l'espace n'intervient qu'en 1966, comme on l'a dit plus haut, malgré deux ou trois esquisses. Les objectifs du nouveau mode d'organisation de l'espace sont en général implicites et il faut décrypter un petit nombre de documents pour dégager la stratégie explicite. Le mouvement syndical a quelques difficultés à appréhender les enjeux et à imposer un nouveau rapport salarial avec de nouvelles garanties collectives.

Dans le domaine d'intervention de l'actuel ministère de l'Equipement, pendant une vingtaine d'années, de 1944 à 1966, il existait deux ministères, celui de la Construction et celui des Travaux publics et des Transports. De ce fait, les personnels qui sont aujourd'hui dans le champ de syndicalisation du SNPTAS-CGT - désignés comme "personnels techniques et administratifs" étaient syndiqués dans des syndicats organisés dans chacun de ces ministères.

Nous étudierons donc le syndicalisme CGT -pour nos catégories- dans ces deux ensembles et, à partir de 1966 dans le Ministère de l'Equipement. Aujourd'hui, sur environ 100 000 agents ces catégories en représentent un peu plus de 50 000. (3)

Mais un syndicat ne vit pas en dehors de son temps : crises politiques sous la quatrième et la cinquième République, crises internationales (guerre froide, chute du mur de Berlin), guerres coloniales (Vietnam, Algérie), crises spécifiques du syndicalisme et de la CGT en particulier. (4)

Il est évident que les orientations politiques gouvernementales déterminent le cadre de l'activité de chaque ministère, même si l'appareil administratif de l'Etat montre, par rapport à la conjoncture, une forte inertie : frein au changement mais aussi gage de continuité. Le budget de l'Etat alimente à la fois les rémunérations des personnels, les subventions et les investissements. Depuis des années, l'impécuniosité de l'Etat génère des contraintes fortes. Cela conduit les réformes dans un processus de "sortie par le bas", accentuant le stress généré par la rupture culturelle. C'est pourquoi nous ne limiterons pas notre travail au seul examen de la vie syndicale. Nous étudierons, de façon plus ou moins détaillée, selon les enjeux, le contexte politique, économique et social.

Par ailleurs, certains évènements sont peu connus ou tombés dans l'oubli. C'est pourquoi nous publierons – à partir des informations partielles que nous avons pu recueillir – l'action des IPC dans la Résistance, (5) qu'ils ont conçu comme constitutive de leur culture d'entreprise. Nous utiliserons les travaux des associations qui effectuent un travail de mémoire.

Quel champ d'étude ?

Nous avons donc décidé de considérer la période de 1944 à aujourd'hui. Nous limiterons notre recherche :

- au SNPTAS-CGT et aux syndicats CGT qui l'on précédé
- nous ferons référence à la CGT en tant que Confédération et à ses crises successives. De même nous ferons référence aux structures fédératives existant dans le secteur de l'Equipement ou au niveau de la Fonction publique.

Quelles sources ?

Nous utiliserons les archives de notre propre syndicat, de l'Institut d'Histoire, les périodiques conservées dans les bibliothèques - notamment à la Bibliothèque Nationale - des documents disponibles au Ministère de l'Equipement, les archives personnelles des militants. Il est clair que pour les périodes les plus anciennes, nous disposons presque exclusivement de documents d'archives, souvent de séries très incomplètes.

Nous publierons également une série de témoignages : ceux-ci seront réalisés à partir d'interviews (6) de militants CGT qui voudront bien se prêter à cet exercice. Nous présenterons les différents numéros de la série *Mémoire du syndicalisme* en alternant les témoignages, l'évolution de notre administration et la présentation du syndicalisme CGT à une période donnée.

Le coordonnateur du Gaspe :

Roger ESMIOL

Notes

(1) Des évolutions analogues se sont également développées dans la partie "Travaux publics". On verra que dès 1944, le Ministère souhaite la constitution d'entreprises puissantes dans le bâtiment, la mise en œuvre de procédés d'automatisation pour la production d'éléments de base standardisés.

(2) Voir la collection des publications Gaspe pour la crise au Moyen Orient, la globalisation (AGS, OMC) et pour la construction européenne.

(3) Le mouvement actuel de réorganisation de nos services ; réforme de l'Etat, décentralisation, va se traduire par de nouveaux équilibres au sein d'un Ministère à la configuration très différente, et avec un nombre d'agents globalement moindre.

(4) Pour les crises de la CGT, nous conseillons l'ouvrage de Guy GROUX et René MOURIAUX : la CGT, Crises et alternatives (Economica – 1992).
Les auteurs ont considéré l'évolution de la CGT sur 90 ans et ont repéré sur la période 7 crises. Nous examinerons les syndicats des personnels administratifs de l'Equipement ou de ses prédécesseurs en prenant en compte la thèse de ces deux chercheurs.

Guy GROUX est chercheur au CNRS et au CEVIPOF; il a notamment publié un ouvrage sur les cadres et un autre sur la CFDT.
René MOURIAUX - à la retraite aujourd'hui - a été directeur de recherches au Centre d'études de la vie politique française. Il a publié notamment : Les syndicats dans la société française – Les syndicats européens à l'épreuve ...

(5) Le comportement dans la période de la Résistance n'est pas neutre : le Code du travail fonde la légitimité des syndicats sur l'attitude patriotique ou non qu'ils ont pu avoir dans la période 1940-1944. Nous nous efforcerons d'élargir la connaissance de cette activité à d'autres catégories, dans la mesure où des documents et des témoins existent encore.

(6) Les témoignages traduiront le vécu des interviewés sur des questions syndicales et extra-syndicales. Nous avons demandé à ceux qui ont accepté de se prêter à l'exercice de ne pas utiliser la langue de bois.

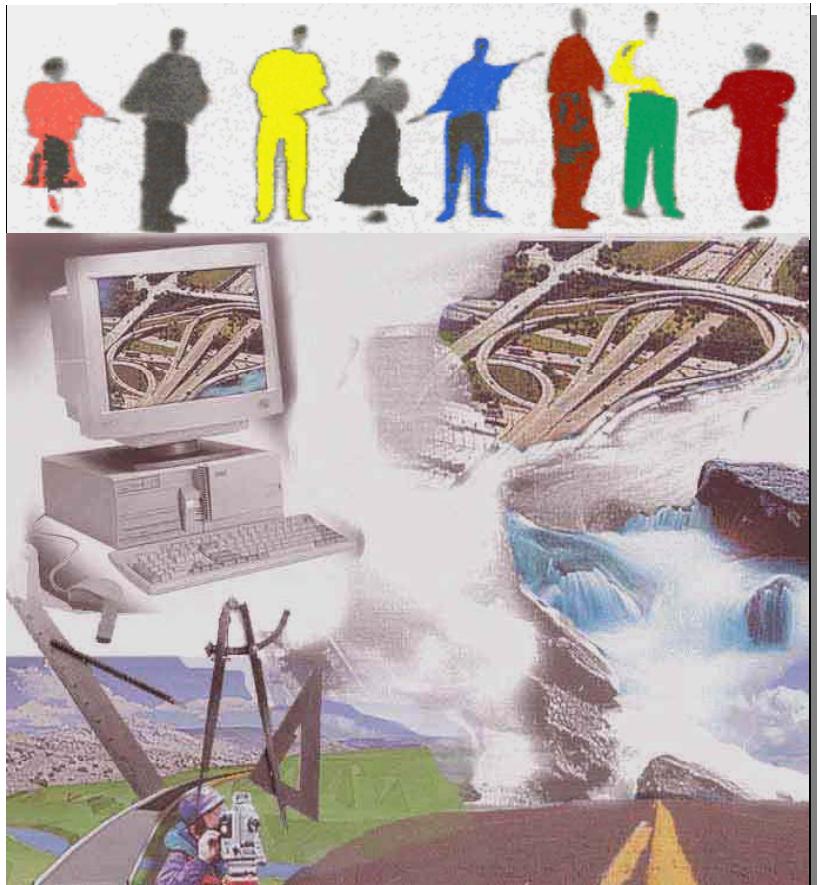


Gaspe n°13

Mémoire du syndicalisme 1944 - 2004

Consultez
l'Intranet
du SNPTAS-CGT

[Dernières Infos...](#)
[Accueil](#)
[Plan du site](#)
[Agenda](#)
[Vie syndicale](#)
[G.A.S.P.E.](#)
[Le SNPTAS](#)
[Le Catégoriel](#)
[Résultats des CAP Nat.](#)
[Infos et Documents](#)
[Action Sociale](#)
[Société et Citoyenneté](#)
[Info. pratiques](#)
[Lu au J.O.](#)
[J'ai lu pour vous](#)
[Votre avis sur](#)



<http://cgt-snptas.syndicat.i2>

Imprimé dans les locaux du Syndicat national des personnels administratifs et de service
METLTM – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16. –
Email : Internet – sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : Cf carnet d'adresse – annuaire équipement – Syndicat/SN PTAS CGT/AC
Directeur de publication: Didier LASSAUZAY – n° CPPAP 199 D 73 – ABONNEMENT 68,60 € + N° SPECIAUX 7,62 €